

Assemblée Générale Mixte ARGAN du 21 mars 2024

Dividende 2023 fixé à 3,15 €/action (+5%) avec option de paiement en actions

L'assemblée générale mixte des actionnaires d'ARGAN s'est réunie le jeudi 21 mars 2024 dans les locaux des Salons Hoche à Paris.

À cette date, le nombre total d'actions existantes s'élève à 23 092 378 pour un nombre total de droits de vote de 23 076 514. Lors de cette assemblée générale, les actionnaires présents, régulièrement représentés, ayant valablement donné procuration au Président ou voté par correspondance, détenaient ensemble 19 050 645 actions et autant de droits de vote, soit 82,6 % du total.

L'assemblée générale mixte des actionnaires a approuvé l'ensemble des résolutions proposées, comprenant notamment :

- La résolution n°4 prévoyant **la distribution d'un dividende de 3,15 €/action** ;
- La résolution n°5 proposant **l'option pour le paiement du dividende en action (sur la totalité du dividende) avec un prix de souscription de 71,29 €** (95 % de la moyenne des premiers cours cotés de l'action lors des 20 jours précédant l'AG, diminués du montant du dividende) ; et
- La résolution n°14 concernant **le renouvellement du mandat de Constance de Poncins en qualité de membre du Conseil de Surveillance.**

Le détachement du droit au dividende se fera le 27 mars 2024, sa mise en paiement le 22 avril 2024.

L'option pour le paiement en actions devra s'exercer à compter du **2 avril jusqu'au 16 avril 2024 inclus**. Passé ce délai, les actionnaires qui n'auront pas opté pour le paiement du dividende en action recevront leur dividende en numéraire.

Concernant les actionnaires personnes physiques résidents de France, ce dividende de 3,15 € :

- Est prélevé sur les bénéficiaires exonérés de la SIIC et **n'est pas éligible à l'abattement de 40%** visé à l'article 158-3-2° du Code général des impôts à hauteur de **1,53 €**,
Il est toutefois rappelé que, pour ces mêmes actionnaires et sauf situations particulières, ce dividende sera intégralement soumis au prélèvement forfaitaire unique au taux global de 30% et ne sera assujéti au barème de l'impôt sur le revenu, avec application de l'abattement de 40% précité, qu'en cas d'option en ce sens de certains actionnaires formulée au moment de la souscription de leur déclaration annuelle de revenus.
- Est constitutif d'un **remboursement d'apport** à hauteur de **1,62 €**.

L'intégralité du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 mars 2024 est disponible sur le site web de la société.

Calendrier financier 2024 *(Diffusion du communiqué de presse après bourse)*

- 2 avril : Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2024
- 1^{er} juillet : Chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre 2024
- 24 juillet : Résultats semestriels 2024
- 1^{er} octobre : Chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2024

Calendrier financier 2025 *(Diffusion du communiqué de presse après bourse)*

- 3 janvier : Chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre 2024
- 16 janvier : Résultats annuels 2024
- 20 mars : Assemblée Générale 2025

À propos d'ARGAN

ARGAN est l'unique foncière française de DEVELOPPEMENT & LOCATION D'ENTREPOTS PREMIUM cotée sur Euronext et leader sur son marché. S'appuyant sur une approche unique centrée sur le client-locataire, **ARGAN** construit des entrepôts PREMIUM pré-loués pour des grandes signatures et les accompagne sur l'ensemble des phases du développement et de la gestion locative.

La rentabilité, la dette maîtrisée et la durabilité, sont au cœur de l'ADN d'**ARGAN**. Sa politique ESG volontariste se traduit très concrètement avec AUTONOM[®], l'entrepôt Net Zéro à l'usage.

À date, le patrimoine représente 3,6 millions de m², se décomposant en une centaine d'entrepôts implantés en France métropolitaine exclusivement, valorisé 3,7 milliards d'euros au 31/12/2023 pour un revenu locatif annuel d'environ 200 millions d'euros en 2024.

Société d'investissement immobilier cotée (SIIC) française, **ARGAN** est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris (ISIN FR0010481960 – ARG) et fait partie des indices Euronext SBF 120, CAC All-Share, EPRA Europe et IEIF SIIC France.

ARG
LISTED
EURONEXT

www.argan.fr



Francis Albertinelli – Directeur Administratif et Financier

Aymar de Germay – Secrétaire général

Samy Bensaid – Chargé des Relations Investisseurs

Tél : 01 47 47 47 40

E-mail : contact@argan.fr

www.argan.fr

| Citigate Dewe Rogerson

GRAYLING

Marlène Brisset – Relations presse

Tél : 06 59 42 29 35

E-mail : argan@citigatedewerogerson.com